



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1995/1020/Add.1  
19 décembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'OPÉRATION  
DES NATIONS UNIES À CHYPRE

Additif

Dans mon rapport du 10 décembre 1995 (S/1995/1020, par. 46), j'ai recommandé au Conseil de sécurité de proroger pour une nouvelle période de six mois le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, et j'ai indiqué que je rendrais compte au Conseil de mes consultations avec les parties intéressées à ce sujet. Je tiens à informer le Conseil que le Gouvernement chypriote ainsi que les Gouvernements de la Grèce et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont indiqué qu'ils souscrivaient à la prorogation proposée. Le Gouvernement turc a déclaré qu'il partageait et appuyait la position de la partie chypriote turque telle qu'exprimée lors de précédentes réunions du Conseil de sécurité sur la prorogation du mandat de la Force.

-----